

Code produit : **Arôme hibiscus**
Statut légal¹ : Arôme naturel
Certification(s) : Non applicable

Mode d'obtention :
Mélange des matières premières

N° CAS : Non applicable

N° EINECS : Non applicable

Nom INCI : Non applicable

1. COMPOSITION

Catégories d'agents d'aromatization¹ :
Substances aromatisantes naturelles, préparations aromatisantes

Autres ingrédients¹ :
Sirop de sucre inverti, glycérine, monopropylène glycol

Allergènes² :

Céréales contenant du gluten et dérivés	Absence
Crustacés et dérivés	Absence
Œufs et dérivés	Absence
Poissons et dérivés	Absence
Arachides et dérivés	Absence
Soja et dérivés	Absence
Lait et dérivés	Absence
Fruits à coques et dérivés	Absence
Céleri et dérivés	Absence
Moutarde et dérivés	Absence
Graines de sésame et dérivés	Absence
Anhydride sulfureux et sulfites ³	Absence
Lupin et dérivés	Absence
Mollusques et dérivés	Absence

Substances limitées :
Monopropylène glycol (< 27.5%), pulegone (< 1 ppm), menthofurane (< 1 ppm), méthyl eugenol (< 0.1 ppm)

2. SPECIFICATIONS

Caractéristiques organoleptiques :
Aspect : Liquide incolore à jaune pâle
Goût / Odeur : Caractéristique de l'hibiscus

Caractéristiques physico-chimiques :
Densité : 1.225 +/- 0.010
Extrait sec (°Brix): 68.0 +/- 2.0

3. STOCKAGE

DDM : 12 mois

A conserver en emballage clos, à l'abri de la lumière et de la chaleur.

4. UTILISATION

Pour denrées alimentaires : Utilisation limitée. Non destiné à être consommé en l'état.

Dosage :

Selon application et réglementation

Mention du produit dans la liste d'ingrédients d'une denrée aromatisée :

« Arôme naturel » ou « Arôme hibiscus » ou « Arôme »

Date de mise à jour : 24/06/2022

1 : Selon règlement (CE) n°1334/2008 du 16 décembre 2008.

2 : Selon règlement (CE) n°1169-2011 (INCO) - présence intentionnelle ou absence

3 : En concentration de moins de 10 mg/kg ou 10 mg/litre exprimés en SO₂

Les informations contenues dans cette fiche technique, en particulier dans le paragraphe utilisation, sont conformes à nos connaissances actuelles sur la législation des arômes et des additifs. Il appartient à l'utilisateur de s'assurer, en fonction de son application et du pays de commercialisation du produit fini, de la conformité avec la réglementation.